



PSYCHOLOGUES EN LIBÉRAL :
QUELLE LIBERTÉ POUR LE PATIENT ET LE PRATICIEN ?
SÉMINAIRE XII AFTC IDF-CRFTC

Marion CHARDIN-LAFONT
Anne-Laure CORTADELLAS-DOUCET
Sandra THETIO
Nathalie VAN LANDEGHEM
Psychologues cliniciennes, Paris

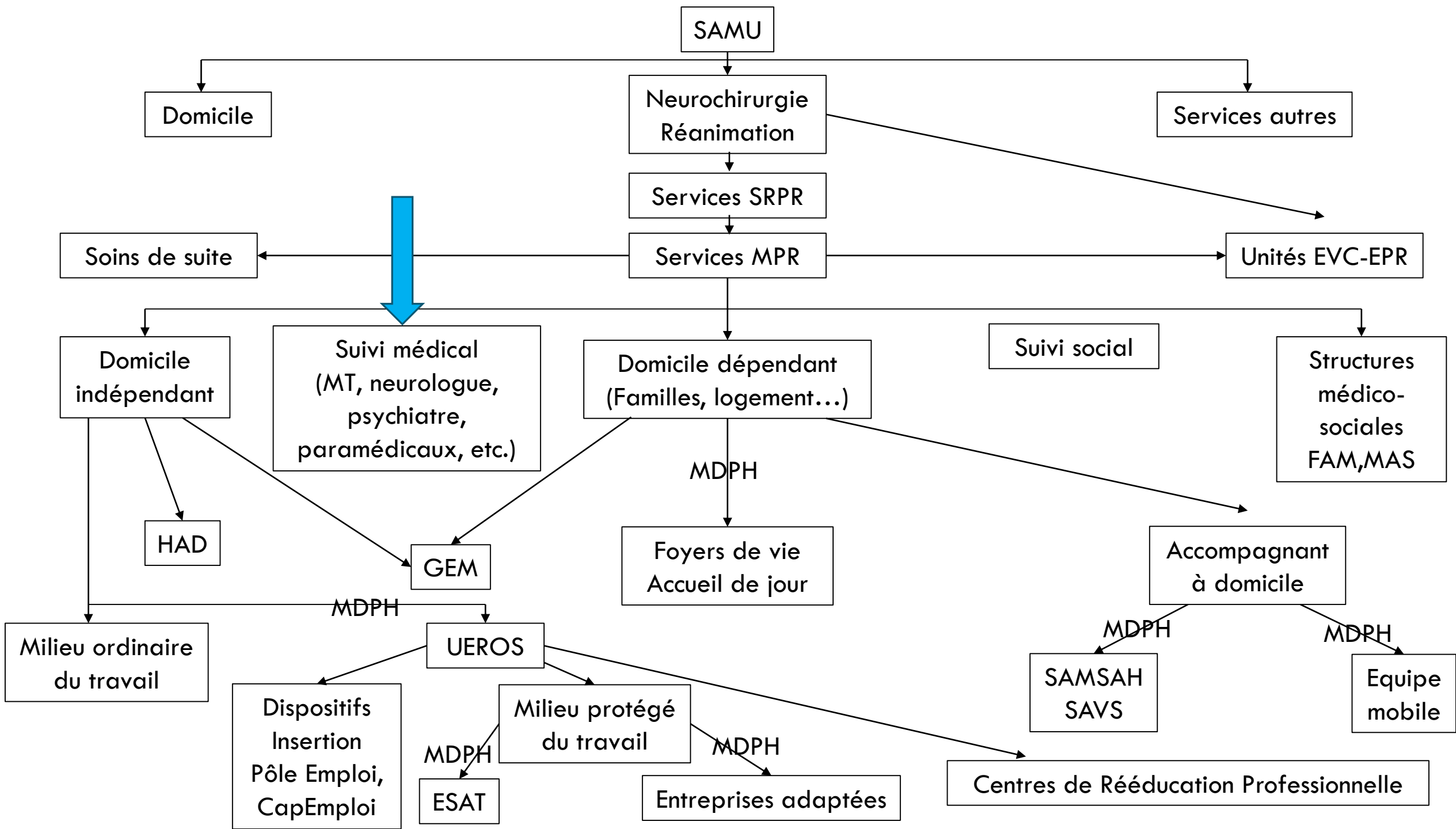
EN PRÉAMBULE...

- Fondement de notre pratique et de nos interventions = le **respect de la personne dans sa dimension psychique**
- Principe premier du code de déontologie des psychologues = respect de droits de la personne

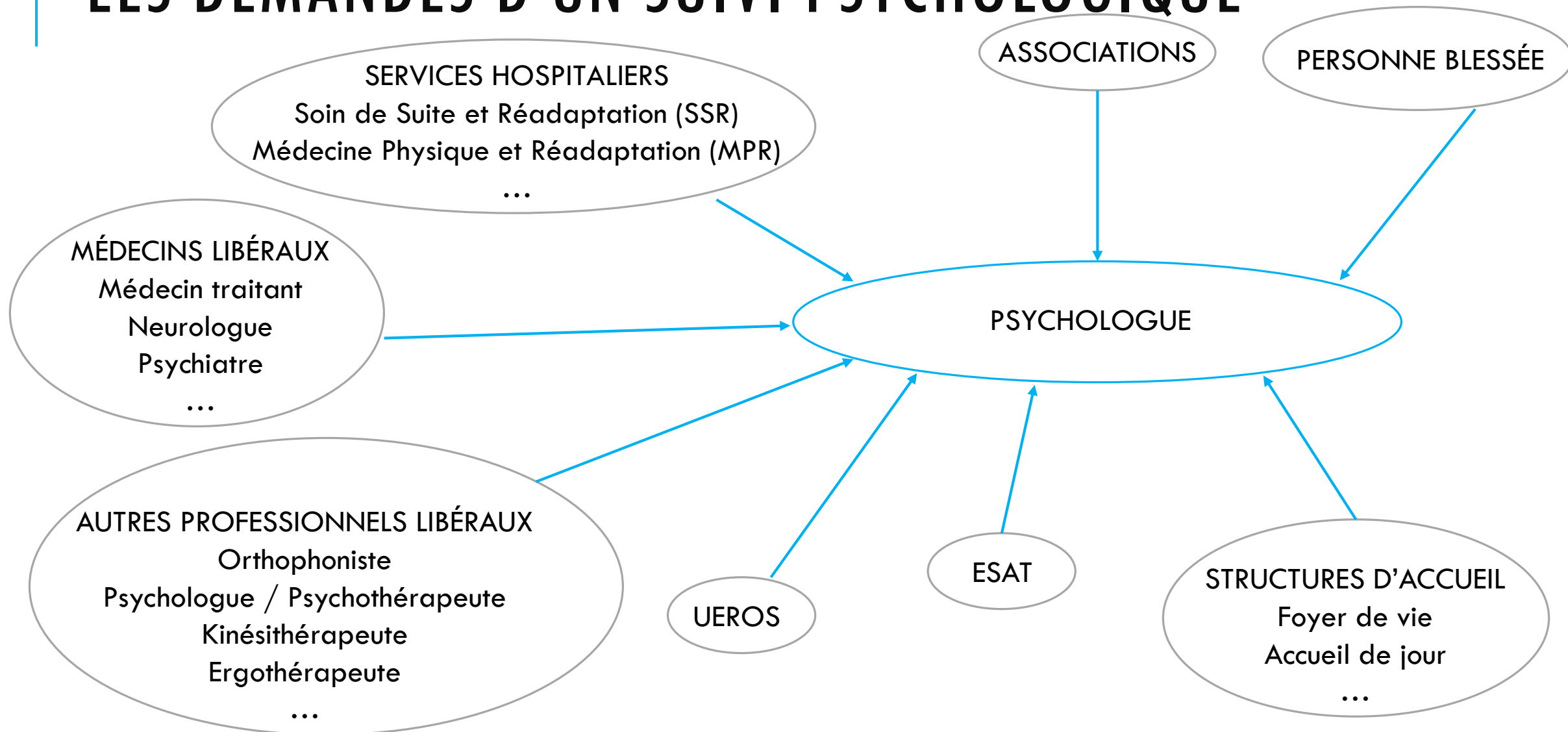
« Le psychologue réfère son exercice [...] sur le respect des droits fondamentaux des personnes, et spécialement de leur dignité, de leur liberté et de leur protection. Il s'attache à respecter l'autonomie d'autrui et en particulier ses possibilités d'information, sa liberté de jugement et de décision. [...] Il n'intervient qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées. Il préserve la vie privée et l'intimité des personnes en garantissant le respect du secret professionnel. Il respecte le principe fondamental que nul n'est tenu de révéler quoi que ce soit sur lui-même. »

DANS LE PARCOURS...

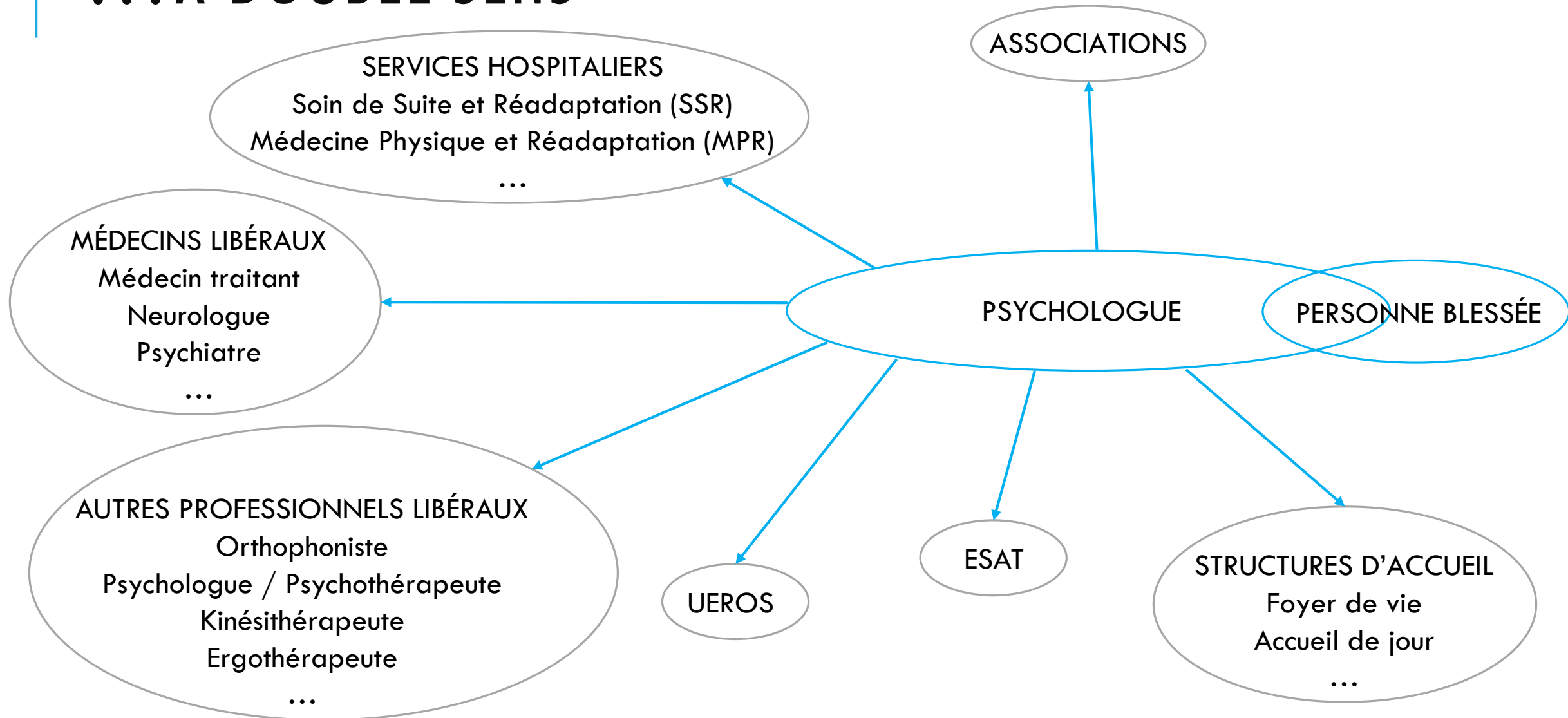
- Dans le parcours de soin et de réadaptation => grand nombre d'intervenants, fonction des besoins (physiques, psychiques, matériels, sociaux,...)
- Cf. schéma proposé sur le site du CRFTC « L'organisation du parcours sanitaire et médico-social »
- Psychologues en libéral parmi ces intervenants
- Conscience d'une nécessaire articulation et d'un **travail en réseau**



LES DEMANDES D'UN SUIVI PSYCHOLOGIQUE



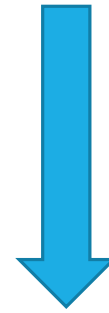
... À DOUBLE SENS



LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE EN LIBÉRAL: QUELLE OFFRE?



LE PSYCHOLOGUE CLINICIEN SPÉCIALISÉ
EN NEUROPSYCHOLOGIE



LE PSYCHOLOGUE CLINICIEN /
PSYCHOTHÉRAPEUTE

LE SUIVI NEUROPSYCHOLOGIQUE

QUAND?

- en initial
- à distance
- dans le cadre d'une expertise

LES OBJECTIFS

- recueillir la plainte
- mettre en évidence d'éventuels troubles
- en préciser la nature
- déterminer les processus altérés et les processus fonctionnels
- définir les aides possibles.

LE CADRE LIBÉRAL

LE BILAN NEUROPSYCHOLOGIQUE

LE SUIVI NEUROPSYCHOLOGIQUE

QUELS TYPES D'INTERVENTION?



UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE
Rééducation, réhabilitation,
réadaptation et
remédiation cognitive

UN TRAVAIL GLOBAL
Stimulation cognitive

LES MODALITÉS D'INTERVENTION

- en individuel
- en groupe: cognition sociale, psychodrame, groupe de parole

LES PRINCIPES

- réentraînement spécifique de la fonction altérée quand c'est possible
- optimisation des capacités pour trouver d'autres manières de faire
- utilisation de moyens palliatifs comme les aides externes
- travail écologique (c'est-à-dire au plus près de la situation du quotidien)
- recherche et élaboration conjointe des moyens de compensation les mieux adaptées



Dimension psychique du patient

LES INTERVENTIONS THÉRAPEUTIQUES EN NEUROPSYCHOLOGIE

LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

DES ENTRETIENS DE SOUTIEN

pour soulager la douleur psychique,
aider à réfléchir à des stratégies d'adaptation...

UNE PSYCHOTHÉRAPIE

pour aller plus loin dans la compréhension de soi,
de ses interactions avec autrui,
dans la gestion des émotions...

DES CONSULTATIONS PONCTUELLES

pour « débrouiller » une situation complexe,
guider et orienter...

DES ENTRETIENS FAMILIAUX

pour poser des mots sur les situations difficiles,
dédramatiser des comportements,
permettre une meilleure compréhension, un ajustement...

LES INTERVENTIONS THÉRAPEUTIQUES

LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

- Expérience traumatique de la lésion cérébrale
- Un bouleversement:
 - dans de nombreux actes de la vie quotidienne
 - mais aussi dans des registres plus subtils: la relation aux autres, la gestion des émotions, ...
- Une rupture brutale dans la construction identitaire et la configuration de vie

POURQUOI?

LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

- Dans l'idéal, un relais vers le libéral à la sortie de l'hospitalisation, mais...
- Les écueils de la situation de crise

=> discussion en amont de l'opportunité d'un suivi psychologique

QUAND?

LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

- Quand la personne blessée refuse l'accompagnement psychologique, pertinence d'un travail avec l'entourage.
- Quand l'entourage est en souffrance, avec un risque d'épuisement.
- Pour mieux comprendre la problématique de la personne blessée et ses comportements, parfois déroutants.

EN CONCLUSION: QUELLE(S) LIBERTÉ(S)?

- Une liberté dans le cadre de l'exercice:
 - un échange avec l'entourage, l'équipe médicale et paramédicale
 - mais toujours dans le respect du secret professionnel
- Une liberté dans le cadre des séances avec un ajustement aux possibilités des personnes
- Une liberté pour permettre la créativité et éviter l'épuisement
- La liberté de prendre du temps et trouver un espace psychique pour se penser libre et humain



MERCI POUR ATTENTION!